

geable. Or, ce n'est pas en un jour que se fait l'apprentissage de la méthode, et pour que les malades puissent en bénéficier, il importe de se soumettre aux mille petits détails qui en constituent l'ensemble.

Grâce à l'adoption des nouvelles substances analgésiantes, beaucoup moins toxiques que la cocaïne, les *doses* primitivement établies pour cette dernière ont pu être largement dépassées sans que nous ayons jamais observé, du côté des centres nerveux, le moindre phénomène d'intoxication. Les doses de 20 à 30 centigrammes sont maintenant d'un emploi courant. Personnellement, dans un cas de thrombo-phlébite chronique de la veine saphène, j'ai dû, pour réséquer la portion de veine malade avec la peau qui la recourait, injecter 45 centigram. de novocaine, c'est-à-dire 90 cent. cubes de liquide. Je m'empresse cependant d'ajouter que de telles doses, quoique d'une innocuité absolue, ne sont que très rarement indiquées.

L'élévation de la dose maniable a permis une vigoureuse extension de la méthode, et cette extension s'est faite dans deux directions : d'une part, nous pratiquons maintenant, sous anesthésie locale, des interventions qui, soit par leur complexité, soit par leur durée, n'avaient pas été considérées, jusqu'il y a trois ans, comme judiciaires de cette méthode. La cure radicale des hernies en est un exemple frappant. Certes, les hernies de petit ou de moyen volume, chez des sujets maigres, et en dehors de tout étranglement, étaient, depuis la création de la méthode par M. Reclus, du ressort des injections localisées. Mais lorsqu'il s'agissait de hernies volumineuses, partiellement ou totalement irréductibles, ou bien lorsqu'on avait affaire à des individus obèses, on hésitait et, à moins d'une contre-indication formelle à l'emploi des anesthésiques généraux, c'est à ceux-ci que l'on avait recours. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et entre des mains expertes, je veux dire rompus aux difficultés et aux minuties de l'anesthésie locale, il n'y a pour ainsi dire pas de hernie inguinale où cette méthode ne soit applicable. Les hernies ombilicales forment un chapitre à part, et si les femmes qui en sont atteintes présentent souvent des tares physiologiques rendant dangereuse la narcose par le chloroforme ou par l'éther, il faut avouer, par contre, que dans un grand nombre de cas, la complexité anatomique de l'encéphale est telle que cette narcose est indispensable.